

LES RYTHMES EDUCATIFS

Présents :

Elus municipaux : Bruno MURIENNE, Gérald GIRAUD, Patrick VIOSSAT, Vincent DAVID, François BERNIGAUD, Valérie DRO, Michelle BRION, Bernadette BONNARD

Services municipaux : Maud DUCHOSAL

Enseignants : Thierry DUCHENE, Véronique DUFOUR, Denise ICETA, Nathalie JAUFFRET, Michèle DE KLERC, Malaurie PAULUS, Stéphane PRUNIER, François VERDIER, Martine WHITEAD.

Représentants des Parents d'Elèves : Matteo VOCALE, Laura ROSET, Nellie TALEUX-EYSSAUTIER, Isabelle CAMMARATA, Estelle GIGNOUX

ACL : Hélène QUERLIOZ, Jean-Marie PIQUEREL

Absente excusée : Céline BOURQUARD

ORDRE DU JOUR

- Rappel des 3 scénarios (envoyés par courriel le 16 juillet 2013)
- Analyse de Claire Leconte sur ces scénarios
- Avis des parents d'élèves et des enseignants
- Choix de la commission extramunicipale de 2 scénarios
- Retroplanning
- Questions diverses

Gérald Giraud introduit la réunion en présentant l'ordre du jour. Il transmet les excuses de Mme Anne-Marie DEBAUD, directrice de l'école de Pinet, qui ne pourra venir. Il présente François VERDIER, instituteur dans cette même école, nouveau venu dans la commission, et porteur d'un projet de scénario remanié, fruit de la réflexion des enseignants de l'école.

La réforme de l'enseignement s'appliquera pour tous dès la rentrée prochaine. Cependant, nous avons déjà le retour de quelques écoles de l'agglomération grenobloise, dans les communes qui ont décidé d'appliquer la réforme dès cette rentrée scolaire. Un certain nombre de difficultés sont apparues : nombre d'animateurs trop restreint en regard de la demande, problème pour trouver des personnes qualifiées, mécontentement du personnel municipal à qui l'on a imposé de nouveaux horaires, parents inquiets et déstabilisés dans leur organisation quotidienne, enfants désorientés et un peu bousculés entre les différents intervenants, qualité de l'offre d'animation trop médiocre et enseignants sur la réserve.

C'est pour éviter ces écueils que la commune s'est donnée le temps de la réflexion et de la concertation, et que nous travaillons ensemble à définir les scénarios les mieux adaptés à la réalité actuelle des familles et des enfants de la commune.

LES TROIS SCENARIOS RETENUS LE 16 JUILLET

Les 3 directives contenues dans le décret du 24 janvier 2013 sont rappelées aux participants :

- Etalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 9 demi-journées, incluant le mercredi matin.
- Une journée de classe de maximum 5h 30 et une demi-journée de maximum 3h30.
- Une pause méridienne de 1h 30 minimum.

Scénario 1 :

Ce scénario propose d'allonger les matinées par rapport à l'existant, en commençant les cours à 8h 30 et en les terminant à 12h, sauf le mercredi qui se terminerait à 11h 30. Un temps de repas de 1h 45 est maintenu, et des cours en après-midi d'une durée de 1h 45 sont prévus. Chaque journée complète est donc raccourcie d'une heure d'enseignement.

- **Avis des parents et des enseignants**

Il faut savoir que pour beaucoup d'enfants, cette heure serait consacrée à des activités péri-scolaires puisque les parents travaillent et qu'ils ont besoin d'un moyen de garde pour leurs enfants. Cette heure sera donc à rajouter au temps péri-scolaire (qui existe déjà actuellement jusqu'à 18h pour l'école maternelle et 18h 15 pour Pinet et l'école élémentaire des Petites Maisons).

- Cela ne changera en rien leur présence en collectivité et donc leur fatigue du soir : sauf qu'en plus, ils auront cours le mercredi matin.
- Ce scénario n'est pas original, il est classique mais possède l'avantage de répondre aux directives du ministère.
- Très vite, se posera le problème du transport du soir : si l'on choisit de changer le bus d'horaire puisque l'école se termine à 15h 30, il y aura un coût supplémentaire pour la commune car elle ne pourra plus utiliser les transports du collège.

AVIS DE CLAIRE LECONTE

...ce qui me gêne le plus est que pour les enfants qui voudraient participer aux parcours éducatifs proposés chaque jour, on leur rallonge forcément la journée, soit ils quittent l'école plus tôt et ne bénéficient de rien, soit obligatoirement ils doivent la quitter plus tard. Ce qui, finalement leur fait de longues journées occupées. Et très difficile dans ce cadre de construire un vrai projet éducatif, on a vraiment d'un côté l'école, et de l'autre, les activités qui de fait en plus, ne pourront pas concerner tous les enfants.

Il est dommage que le mercredi l'école finisse plus tôt en fin de matinée, car pour les parents qui travaillent c'est probablement plus complexe de venir les chercher à 11h 30 plutôt qu'à 12h ou mieux à 12h 15.

- **Nouvelle proposition**

La discussion qui s'engage permet d'améliorer ce scénario de base.

Conserver une amplitude horaire de 5h 30 sur 2 jours, et allonger la matinée du mercredi permettrait de dégager plus de temps pour les parcours éducatifs sur les 2 autres après-midis.

Les matinées bénéficieraient ainsi toutes du même horaire : 8h 30 à 12h, soit 3h 30 de cours. Cela semble être une meilleure solution pour les rythmes de l'enfant.

Pour l'après-midi, durant la semaine, 2 après-midis seraient consacrées à 1h 15 d'enseignement et les 2 autres après-midi à 2h d'enseignement.

Les 2 après-midi à 1h 15 permettraient de mettre en place des parcours éducatifs de 1h 30 qui s'achèveraient ainsi à 16h 30, suivis par le périscolaire qui conserverait ainsi son horaire actuel.

- **Avis sur cette nouvelle proposition**

- Cela pose un problème pour la sieste des petites sections de maternelle. En effet, ceux qui reviendraient à l'école de 13h 45 à 15h ne feraient que dormir ! Mais on ne peut pas tout modifier uniquement en fonction de la petite section de maternelle.
- Et d'ailleurs, si on pousse le raisonnement un peu plus loin, peut-être cela incitera-t-il certains parents à garder leur enfant les 2 après-midis à 1h 15. Cela pourrait avoir un effet positif en allégeant vraiment la semaine de l'enfant. Ce pourrait être un temps d'adaptation à l'école, avec 2 jours sans la cantine, moins bousculés...
- Certains parents qui travaillent à 80% seraient peut-être prêts à changer leur journée de repos (actuellement souvent le mercredi complet) contre 2 demi-journées pour récupérer leur enfant à 12h. Là aussi, le temps hebdomadaire de l'enfant serait allégé.
- Deux jours de parcours éducatifs, cela pourrait permettre à la commune d'embaucher des personnes sur des contrats plus pérennes car si l'on ne choisit pas les mêmes jours dans la semaine, ces intervenants pourront tourner sur les différentes écoles.
- Par contre globalement il y aura encore plus de temps en collectivité pour la majorité des enfants (ceux dont les deux parents travaillent)
- Les horaires irréguliers sur l'après-midi peuvent constituer une contrainte pour les familles.

Scénario 2 :

Ce scénario propose d'allonger les matinées au maximum, en commençant les cours à 8h 30 et en les terminant à 12h 15, sauf le mercredi où l'enseignement se terminerait à 12h 30. Un temps de repas de 1h 45 est maintenu, et des cours en après-midi d'une durée de 2h 30, 2 après-midi par semaine, sont proposés, dégageant ainsi 2 après-midis complètes pour mettre en place des parcours éducatifs.

- **Avis des parents et des enseignants**

- Certains parents regrettent tous ces changements, et soulignent que le fonctionnement de l'école jusqu'à présent leur convenait parfaitement (sortie à 16h 30 et pas d'école le mercredi matin).
- Pourquoi ne pas proposer une matinée de 8h à 12h, ce qui permettrait de finir la matinée plus tôt. Ceci pose un problème pour les enfants qui utilisent le transport scolaire. Il faudrait alors décaler le ramassage à 7h 30, et donc un lever pour certains enfants à 6h 30, ce qui est vraiment tôt.

- Les enfants vont manger tard, mais il est possible de prévoir une collation. Faire attention au contenu de la collation ! Penser à prévoir des fruits, comme le souligne Claire LECONTE.
- Avec une collation, on perd du temps d'enseignement, facilement une heure par semaine.
- Par contre cela laisse la possibilité de partir sur des journées entières, au ski ou pour des visites au musée...
- Tant qu'il n'y a que des changements d'emploi du temps, la réforme ne touche à rien d'essentiel : il aurait fallu qu'elle commence par réformer la masse horaire et le contenu des programmes.
- Deux après-midi en parcours éducatifs, donc non-obligatoires, permettraient à certains enfants, notamment ceux d'âge maternel, de ne venir à l'école que 2 fois par semaine l'après-midi et d'éviter la cantine. Cela pourrait avoir un effet vraiment positif pour eux.
- Certains parents prendraient 2 après-midis de congés et récupéreraient leurs enfants l'après-midi, ils disposeraient ainsi de plus de temps à consacrer à leurs enfants.
- Est-ce qu'on part sur 4h en matinée ? Dans ce cas, le repas se terminerait vraiment trop tard.
- Malgré ces remarques, les personnes présentes semblent unanimement préférer le scénario 2 avec des temps de récréation, et une petite collation adaptée en matinée.

AVIS DE CLAIRE LECONTE

Domage de ne pas faire 5 matinées équivalentes entre elles pour l'école, c'est probablement ce qui permet le plus de régularité dans les apprentissages pour les enfants, et surtout cela évite d'avoir des après-midis relativement longues pour le temps scolaire, à savoir 2h 30, car on n'imagine pas pouvoir faire une récréation sur ce temps, d'où une trop longue après-midi de mobilisation pour l'enfant.

Et cela allège considérablement les questions autour de la sieste des petits (et autres).

Par rapport à la collation qui apparaît, surtout elle ne doit être constituée que de fruits, mais à mon avis elle est à faire dans tous les scénarios, que ce soit sur 3h 30 ou 3h 45.

Scénario 3 :

Ce scénario ressemble beaucoup au scénario 2, à la différence près qu'il ne propose qu'un seul parcours éducatif sur la semaine. Les matinées comportent 3h 30 d'enseignement (4h le mercredi), et les après-midis 2h. Une pause méridienne de 1h 45 est conservée. 3 fois par semaine, la fin de l'enseignement est prévue à 15h 45, ce qui permet de proposer un parcours éducatif une après-midi par semaine.

- Ce scénario suscite peu d'intérêt, car il ne propose qu'un parcours éducatif par semaine.
- Les journées semblent trop longues.
- Les parents risquent de ne pas être incités à changer leurs horaires de travail pour se libérer et récupérer leurs enfants une après-midi dans la semaine.

AVIS DE CLAIRE LECONTE

Idem, matinées irrégulières, c'est dommage, la sortie des enfants à 15h 45 nécessite une présence familiale, l'intérêt d'une seule après-midi de parcours éducatif serait de faire tourner cette après-midi-là pour « utiliser » au mieux toutes les ressources de la ville, sur l'ensemble des écoles, en les faisant tourner selon le jour (idem d'ailleurs pour le scénario 2).

COMMENTAIRES GENERAUX DE CLAIRE LECONTE.

On voit bien que le scénario 1, seul à respecter à la lettre le décret, d'une part n'ouvre vraiment pas à la mise en place d'un projet éducatif construit partenarialement, d'autre part pénalise les enfants dont les familles ne peuvent les récupérer à 15h 30 ce qui est quand même très tôt dans l'après-midi !

Dans ce scénario, les maternelles qui font la sieste ne feront pratiquement que cela sur les après-midi, et c'est du temps d'enseignement même pas compensé par d'avantage de temps le matin. D'où une vraie perte de ces temps d'enseignement pour les enfants au moment où ils sont en train de se construire par rapport à l'école.

- **Pause méridienne**

De façon générale, je conseille plutôt une pause méridienne de 2h étant donné qu'il y a 2 services, mais cela nécessite une vraie réflexion sur son organisation, formation des animateurs, pour qu'ils apprennent à faire en sorte que le bruit de fond dans le restaurant soit le moindre possible, on ne fait pas rentrer dans le restaurant des enfants énervés et qui crient, on ne crie pas plus fort qu'eux pour les faire taire, on ne tape pas sur les tables avec une louche pour obtenir le silence...

Mais avant comme après on apprend aux enfants à se détendre (courir dans la cour n'est pas une détente, c'est une hyperexcitation), à se relaxer, à savoir « ne rien faire », « s'ennuyer », c'est un vrai apprentissage.

- **La matinée**

Globalement encore, commencer à 8h 30 est plutôt bien car les enfants de cet âge sont des matinaux, souvent levés tôt le matin, d'eux mêmes, donc il vaut mieux les faire bénéficier au maximum de ce temps de la matinée dont Binet disait qu'elle permet de "la clarté mentale", mais cela nécessite aussi une réflexion sur l'entrée en classe le matin, l'accueil, la mise en route de la journée, et aussi l'alternance dans la matinée de séquences pédagogiques concernant des fonctionnements intellectuels différents, certaines activités très abstraites, nécessitant beaucoup de concentration, doivent alterner avec des activités où la motricité est interpellée, et d'autres où c'est à la créativité qu'on fait appel.

C'est ce qui permet à la fois de maintenir la mobilisation des enfants, leur disponibilité aux apprentissages, leur motivation, mais aussi permet de jouer beaucoup mieux sur les transferts d'apprentissage, cela signifie un travail sur les contenus des temps scolaires réalisés par l'éducation nationale, avec les équipes

- **La sieste des petits**

Pour la sieste des petits, quel que soit le scénario, elle sera forcément privilégiée, pas que pour les petits, dès lors qu'on aura pu augmenter la matinée de travail, et c'est un mieux.

Il faut qu'elle démarre immédiatement après le repas, que ce soit midi ou midi 1/4 pour celui-ci n'est pas très important, c'est l'heure habituelle des repas familiaux des dimanches et autres jours sans classe, mais ce qui importe, c'est surtout qu'il n'y ait pas de récréation entre la fin du repas et la sieste, pipi, lavage des mains et des dents et au lit, seul moyen que les enfants s'endorment vite, et n'aient pas alors besoin d'une sieste qui ne parvient pas à se finir.

Pour les enfants qui mangent dehors, soit on propose aux familles de le ramener au moment où la sieste va commencer, soit ils gardent l'enfant à la maison jusqu'à la fin de la sieste, mais cela dépend évidemment des besoins des enfants, tous n'ont pas besoin d'une sieste longue.

- **Le petit déjeuner du matin**

Pour tous aussi, rappeler la nécessité du petit déjeuner le matin, avec du pain plus qu'avec des céréales trop sucrées, y compris pour les enfants qui arrivent dès 7h 30, Il doit alors pouvoir être fourni par les parents et pris dans la garderie.

- **Le Projet Educatif de Territoire**

Il faut beaucoup insister pour qu'il soit la concrétisation d'une construction partenariale, tous les acteurs de la communauté éducative sont concernés, cela nécessite qu'on accepte de discuter entre l'éducation nationale et les associations, sur la synergie (et pas seulement la complémentarité) possible à mettre en œuvre entre le projet d'école et les projets des parcours éducatifs.

Il faut insister sur le fait qu'on ne va pas se contenter de mettre des activités pour "boucher" les trous, mais qu'on va avoir une vraie réflexion sur le pourquoi de ces parcours, sur les objectifs attendus pour chacun d'eux, par rapport aux compétences et capacités nouvelles qu'on va faire acquérir aux enfants, par rapport aux potentialités ignorées qu'on va leur faire découvrir chez eux.

D'où l'importance d'avoir des plages longues pour ces parcours pour que les animateurs qui vont les encadrer aient vraiment envie de s'y investir pédagogiquement. Prévoir d'ailleurs des livrets qui expliqueront aux parents et aux enfants ces objectifs pour chacun des parcours.

Ne pas hésiter à parler de "co-production" éducative pour chacun des temps que traverse l'enfant.

Il faut que les enseignants acceptent de prendre conscience de ce que l'enfant, dans ces temps là, va faire des acquisitions nouvelles qu'eux-mêmes pourront réinvestir dans leur classe.

- **Les parcours éducatifs**

Le rôle de ces parcours est éminemment éducatif, même s'il n'y est pas question d'évaluations au sens scolaire, mais l'évaluation va passer par la démonstration que l'enfant a bien appris quelque chose de nouveau, y compris savoir s'exprimer et argumenter une idée, apprendre à vivre ensemble, apprendre à respecter l'autre mais aussi son environnement, etc. Ils doivent être présentés comme tels, et il faut oser dire que l'intérêt du PEdT est de permettre d'ouvrir l'école sur la Cité, d'en faire un vrai lieu de vie au quotidien.

Penser aussi à développer l'éducation au choix, par le biais du travail fait avec les enfants pour qu'ils apprennent à choisir, à s'autodéterminer en prenant conscience des conséquences de ses décisions, les activités qu'ils vont vouloir faire.

Et penser à contractualiser les choses pour l'utilisation de l'ensemble des espaces contenus dans les lieux scolaires.

Et ne pas hésiter à inscrire le fait qu'un travail de formation sera nécessaire pour l'ensemble des personnels, mais aussi un gros travail d'information auprès des familles.

LES DEUX SCENARIOS RETENUS

Les scénarios 1 et 2 sont retenus à l'unanimité. Par rapport aux propositions élaborées en juillet, les heures d'enseignement en matinées du scénario 2 ont été réduites afin que les enfants ne mangent pas trop tard.

Suivent quelques échanges et commentaires :

- Le terme « clarté mentale » le matin d'après Binet est une expression imagée qui parle aux personnes présentes.
- Le fait d'avoir le droit de s'ennuyer et même d'apprendre aux enfants à s'ennuyer est aussi un terme qui convient bien aux personnes présentes.

LE FINANCEMENT

Pour le scénario 2, une première évaluation rapide chiffre le coût des parcours éducatifs à environ 200 000 euros pour l'année. Il s'agit essentiellement de frais constitués par les salaires des intervenants.

La commune et les familles se partageraient le financement à hauteur de 50 % chacune, ce qui se traduirait pour les familles par une participation d'environ 200 € par an, soit environ 2 € par jour. Celles-ci vont pouvoir réaliser, pour certaines, une économie de « nounou » du mercredi matin.

Les inscriptions se feraient pour une activité et pour un cycle (d'environ 1 trimestre). Mais il va falloir réfléchir au système à mettre en place si l'on veut vraiment proposer des parcours éducatifs de qualité.

LE RETROPLANNING

Gérald GIRAUD présente le planning prévisionnel de la construction du PEDT :

- mi-octobre: présentation dans les écoles des 2 scénarios lors de réunions à Pinet et aux Petites Maisons animées par Gérald Giraud. Rendez-vous sont pris pour le mardi 15 octobre à 20h 30 aux Petites Maisons et pour le jeudi 17 octobre à 20h 30 pour le Pinet.
- Du 4 au 19 novembre : enquête auprès des parents d'élèves
- Fin novembre : analyse des réponses et réunion de la commission extramunicipale pour décider du choix final
- Mi-décembre : présentation du PEDT au conseil municipal et vote.
- Janvier 2014 : présentation à la DASEN du choix de la commune.

La prochaine rencontre de la commission est fixée au mardi 26 novembre à 20h 30.